

Eco-Dialogue de Thau
Dans le cadre du festival de Thau 2016

Demain, L'énergie et la santé

AVEC MICHÈLE RIVASI

Avec Michèle Rivasi, les lobbys n'ont qu'à bien se tenir ! Députée européenne, cette scientifique militante de la Drôme se bat sur tous les fronts pour préserver notre santé des menaces environnementales. Courage, enthousiasme, et efficacité : rencontre lumineuse avec la bête noire des industriels.

PROFESSION : DÉPUTÉE EUROPÉENNE

Thierry Salomon : Agrégée de biologie, femme politique, fondatrice d'associations citoyennes sur la radioactivité (Crrirad) ou l'électromagnétisme (Criiren) et militante persévérante, tu possèdes quatre qualités uniques dans le paysage politique national ! Tu es députée européenne depuis 2009. Peux-tu nous expliquer ce métier ?



Michèle Rivasi : J'ai été députée de l'Assemblée Nationale, vice-présidente du conseil Général de la Drôme, adjointe à la ville de Valence et prof à l'IUFM. Mais je n'ai jamais connu un boulot aussi prenant, aussi terrible, aussi influent que celui de député européen ! Je travaille dans les commissions "environnement, santé et consommateurs » et « industrie, recherche, énergie". Je vis 3

semaines par mois à Bruxelles, une semaine à Strasbourg. Et le jeudi soir, je rentre dans la Drôme pour m'occuper de ma circonscription...

Voyages-tu beaucoup ?

C'est un boulot où on traverse le monde - c'est extraordinaire. Par exemple, je suis allée à Lampedusa pour voir quel est le problème des migrants. Nous avons la possibilité d'aller voir concrètement la situation, et imaginer comment l'améliorer. Je fais aussi partie de la délégation Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) où l'on réfléchit à à utiliser efficacement les fonds d'aides au développement, à trouver des solutions face à la guerre, la sécheresse ou le réchauffement climatique...L'Europe donne de l'espoir partout à travers le monde.

Députée en France et députée en Europe, c'est pareil ?

Le Parlement européen, c'est bien moins chahuté que l'Assemblée Nationale ! Personne n'a la majorité, et les étiquettes politiques ont des « frontières idéologiques » mouvantes selon les sujets. Pour faire face aux lobbys, il faut être stratège, parvenir à convaincre les autres députés. Il faut donc faire des compromis, y compris avec des députés de « droite » : comprendre la logique de l'autre, être à l'écoute et tolérant. Donc à l'Europe, on est obligés de s'entendre ! Les écolos sont hyper-présents à l'Assemblée (ce n'est pas le cas de tout le monde..), et, parfois, on gagne...parce qu'on est là pour voter !

Une grande partie de la législation vient de l'Europe. Peux-tu nous rappeler comment ça marche ?

Nous votons soit des directives que les 27 pays doivent transposer dans leur droit national, soit des règlements qui sont applicables directement dans chaque pays.

Le Parlement enrichit, amende et vote sur des textes proposés par les Commissions. Mais chaque état tente de faire valoir ses intérêts, sous la pression des lobbys qui essaient d'influencer les décisions. Là encore, entre leurs intérêts pour sauvegarder, qui le nucléaire, qui l'industrie chimique, les 27 États sont obligés de trouver des compromis.

Ainsi 80% des lois françaises — sur l'environnement, sur l'orientation énergétique, etc. —, proviennent de directives européennes. Et si les États ne s'y conforment pas, ils payent des amendes.

Nucléaire, animaux irradiés, migrants, ondes, OGM...Tu as de nombreux chevaux de bataille !

Mes assistantes me reprochent de me disperser, et avec moi, elles frôlent le burn-out ! (*rires*) Mais lorsqu'on est à l'écoute des gens et de leur détresse, bien sûr, on n'arrête pas.

Autre exemple : je me passionne pour les thérapies à base de virus. Elles se développent en Géorgie, et ici, on le teste à l'hôpital militaire. Et sans OGM ! Les cocktails de virus récoltés dans l'environnement permettent de tuer les staphylocoques dorés, d'améliorer la cicatrisation chez les grands brûlés par exemple...

VOITURES ET POLLUTION DE L'AIR

Parlons déjà de la pollution de l'air, avec Volkswagen qui a truqué ses résultats pour ne pas respecter les normes européennes. Comment l'Europe l'a-t-elle découvert ?

La pollution de l'air est responsable de 47 000 morts en France, et 540 000 en Europe ! Sans compter les 1 400 milliards d'euros de coût annuel...

Avec des normes sur l'émission des particules fines, le dioxyde de carbone, l'oxyde d'azote et même la consommation des voitures, la directive de 2007 entendait mieux protéger la santé des européens. Et les industriels avaient assuré qu'ils avaient les moyens techniques d'y parvenir. À ceci près, que ce sont les industriels qui fournissent leur propre attestation.

Or, Volkswagen voulait s'introduire sur le marché des Etats-Unis. Là-bas, des associations les ont soupçonnés de s'auto-homologuer. Après avoir testé leurs voitures en situations réelles, elles ont pointé le non-respect des normes. Et, pire, elle ont déniché le logiciel frauduleux qu'ils utilisaient pour réduire les émanations d'oxyde d'azote. Ca a rebondi en Europe.

Quel a été ton moyen d'action, en tant que députée européenne ?

Nous étions plusieurs députés européens à demander une commission d'enquête pour l'ensemble des constructeurs automobiles. Nous l'avons obtenue contre l'avis des Allemands.

Résultat : à part Toyota, tous les constructeurs truandaient, y compris PSA. Leurs voitures émettent en fait 2 à 3 fois plus de polluants qu'annoncé ! Nous avons demandé une homologation par un organisme indépendant et en conditions réelles (pneus non surgonflés, allure variable, etc).



Certes, mais, pour être crédible, encore-faut-il contrôler les industriels sur le moment et non a posteriori ! L'Europe ne peut-elle pas créer son propre organisme indépendant de contrôle ?

Il existe plus de 24 agences européennes ! Elles délivrent, entre autres, les autorisations à l'industrie agro-alimentaire, du médicament, l'industrie chimique, etc.... Mais ce sont les États-membres qui sont chargés de contrôler l'application des directives et règlements européens. Encore faut-il donc

que les gouvernements s'en donne les moyens, par un organisme national crédible. Or, sans moyens financiers suffisants, les Etats rognent sur le nombre d'inspecteurs, et se contentent de l'auto-contrôle... délivré par l'industriel.

Par exemple sur les chantiers d'Areva, sous Sarkozy, aucun inspecteur du travail n'a vérifié que les Polonais en « travail détaché » étaient bien payés au Smic, avec les charges françaises et non polonaises !

Alors oui, nous aimerions un organisme européen pour contrôler les contrôles... Le risque étant de superposer les organismes administratifs.

Question du public : En tant qu' élu local, je constate que le Plan de déplacement urbain de l' agglomération toulousaine ne prend absolument pas en compte la directive sur la qualité de l' air ! L' Europe peut-elle vraiment influencer sur les décisions locales ?

<http://www.eea.europa.eu/fr/signaux/signaux-2013/articles/la-legislation-europeenne-sur-l2019air>

L'Europe ne peut agir qu'au niveau des régions et non des communes. Et malheureusement, les lois sur l' environnement sont moins porteuses que celles sur l' emploi ou l' économie, donc l' Europe met moins de pression.

Néanmoins, en faisant payer des pénalités en cas de non-respect, elle est capable de faire bouger les lignes.

La Drôme, par exemple, ne respecte pas la loi sur l' air : à force de payer 30 000 € par jour de pénalités (!), le Préfet a commencé à faire pression sur les élus de Valence.

Question du public : Pour arranger les constructeurs, la Commission européenne a relevé les seuils de polluants de 110% ! Où a-t-on vu un juge qui modifie la loi quand on fait une bêtise ? Anne Hidalgo, la maire de Paris, a déposé un recours. L' Europe est-elle bien responsable ?!

Effectivement, la directive sur la qualité de l' air de 2007 a été revue par la Commission en 2015, mais à la demande des États-membres, comme la France, qui trouvaient que ses normes pénalisaient trop les constructeurs ! Et Anne Hidalgo s' est ligüée avec une vingtaine de maires européens pour attaquer la commission.

De la même manière, sur les perturbateurs endocriniens, avec des membres du Parlement et le Ministère de la santé suédois, nous avons attaqué la Commission en justice, pour non-respect des traités, et nous avons gagné.

PESTICIDES ET TRANSPARENCE : LA SAGA DU ROUND-UP

Deuxième exemple : le glyphosate. L' herbicide du Round-Up... utilisé par les jardiniers comme les agriculteurs, et fabriqué par Monsanto, est fortement soupçonné d' être cancérigène. L' Europe va-t-elle l' interdire ?

Monsanto fabrique du colza ou du maïs OGM... résistants au Round-Up, donc, pour eux, ce pesticide fait double jackpot. Or sa licence européenne doit être renouvelée pour 15 ans en 2016, par l' EFSA... L' agence européenne fait sienne le résultat des études conduites... par Monsanto : « le Round-up n' est pas cancérigène » . Or l' OMS, en compilant 150 études sur le Round-Up au niveau international, conclut qu' il est un « cancérigène probable » . Et le règlement européen Reach interdit d' homologuer les substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques. Selon toute logique, l' Europe ne devrait donc pas renouveler sa licence au Round-Up.

L' Europe ne suit donc pas ses propres règlements ?

Malgré les études et règlements, les décisions dépendent toujours du rapport de force ! Après plusieurs réunions et deux votes, comme sept pays se sont abstenus, aucune décision n'a pu être prise à la majorité qualifiée.

Résultat : pour l'instant, la commission européenne l'a ré-autorisé pour 18 mois, en demandant à l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) de reconduire l'évaluation sanitaire.

L'agence de sécurité sanitaire (EFSA) peut-elle vraiment prouver que le Round-Up n'est pas cancérigène ?

C'est la guerre de la transparence. Cette agence ne publie pas « ses » résultats... sous couvert d'informations confidentielles. En tant que députée, je ne peux consulter ces documents qu'enfermée dans un bureau pendant 20 minutes, sans portable et sans papier. Même les députés pro-pesticides trouvent cette position intenable ! L'EFSA est totalement noyauté par l'industrie agro-alimentaire...

La mobilisation citoyenne anti-Round-Up est forte. La société civile a-t-elle vraiment un poids ?

Tout à fait, c'est utile de signer les pétitions ! La pétition contre le Round-up obtient plus de 500 000 signatures et cette mobilisation ennuie vraiment les États...

Avec un groupe de députés, nous travaillons en réseau avec les ONG (*en France : Générations futures, la Ligue contre le cancer et Fodwatch France*), qui font un boulot incroyable ! Ces associations ont saisi la Cour de justice européenne pour avoir accès au rapport... mais la Commission européenne a fait appel.

LE RACKET DES LABOS PHARMACEUTIQUES

Avec un pharmacien et une avocate, tu as écrit *Le racket des laboratoires pharmaceutiques... et comment en sortir* (éd. Les Petits matins, 2015). Hallucinant... Quelles sont les stratégies des labos ?

Jusqu'aux années 1980, les médicaments ont vraiment apporté une valeur ajoutée. Mais depuis, les labos se contentent de redéposer des brevets pour des médicaments « vendeurs », très voisins de l'existant, par exemple sur le cholestérol, l'hypertension, l'obésité. Ils font diminuer les seuils pour identifier les maladies. Et une fois que leur monopole de 20 ans est échu, Servier, Sanofi ou GSK (GlaxoSmithKline) vont jusqu'à payer les laboratoires de médicaments génériques pour éviter qu'ils sortent un médicament identique beaucoup moins cher !

Créent-ils au moins de l'emploi ?

Pas du tout, ils licencient ! Ils redistribuent jusqu'à 60% de leurs immenses bénéfices aux actionnaires, et délocalisent leur production en Inde, pour ne pas investir. En France, l'organisme qui fixe le prix du médicament négocie de rembourser le médicament contre la garantie de ne pas licencier... Mais les labos, comme Sanofi, licencient malgré tout !

Selon vous, on pourrait économiser 10 milliards d'euros sur nos dépenses de médicaments. La majorité des médicaments sont-ils inutiles ?

Une grande partie, oui. Mais même quand ils soignent, leur cherté empêche de soigner les gens ! Par exemple, contre l'hépatite C, le Sovaldi soigne vraiment. Mais pour un traitement de 6 à 12 semaines, la France l'achète 46 000 €. Pour éviter de dépenser des milliards, pour 200 000 personnes atteintes de l'hépatite C, la France avait donc choisit de ne soigner que la phase 3... la fin

quoi !

La France-a-t-elle le choix ?

Bien sûr ! D'autres pays, comme la Turquie et l'Égypte ont refusé le brevet et ont fait fabriquer la molécule par d'autres laboratoires. Résultat : le traitement leur coûte... 100 € ! Je l'ai suggéré à Marisol Touraine (Ministre de la Santé)... qui a eu peur de se mettre tous les labos à dos. Et c'est pareil pour le cancer, etc.

Note de l'auteur : Le 8 juin, Marisol Touraine a décidé d'arrêter le « rationnement » du traitement aux malades les plus graves...Le médicament devrait désormais être disponible pour tous les patients atteints.

Mais le prix d'un médicament n'est pas fixé par l'Europe ?

Non, le tarif se négocie pays par pays, selon le PIB. Un médicament peut coûter 4 fois moins cher en Roumanie...Mais même entre pays de même PIB, il y a des différences. Les Allemands ont négocié le Sovaldi à 30 000 € et les Anglais 24 000 € ! Or, pour faire pression sur les labos, et obtenir le traitement à 1 000 €, par exemple, la France — plus gros consommateur de médicaments — pourrait s'allier. Mais non, chaque pays tient à sa souveraineté.

Quels sont les liens entre les Ministres de la santé et les labos ?

Tous les Ministres de la santé et les grands cadres sont issus des labos pharmaceutiques — comme Roselyne Bachelot —, ou bien y « atterrissent » par la suite — comme Michèle Barzach (1986-1988). Claude Evin (1998-1990) avait financé sa campagne par les laboratoires Fabre (autorisé à l'époque). Son « conseiller technique pour le médicament », Jérôme Cahuzac, conseille ensuite les labos, dès 1993 pour obtenir des autorisations de marché...

Tu ne dois pas être en odeur de sainteté auprès des labos...

Je suis sur leur liste noire, mais je suis contente de participer à la prise de conscience !

TÉLÉPHONES MOBILES ET ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Tu ne dois pas avoir beaucoup d'amis non plus chez les opérateurs de téléphonie mobile !

Autre lobby, mais même topo que pour les pesticides ou l'automobile : les études publiées proviennent souvent de bureaux d'études... payés par les opérateurs mobiles — Orange, Bouygues, etc. ! Ainsi, entre les études scientifiques, le discours des opérateurs et la réalité, il y a un total décalage !

C'est pourquoi nous avons créé le Criirem (Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques)

<http://www.criirem.org/>

Tu avais écrit *Survivre au téléphone mobile et aux réseaux sans fil* (Le courrier du livre, 2009). Les ondes électromagnétiques sont-elles si dangereuses ?

Une utilisation intensive du téléphone mobile peut créer des tumeurs au niveau du nerf auditif ou au niveau du cerveau. Et les ondes ont une influence sur le système nerveux. Pensez à mettre l'oreillette, et à éviter de le mettre en réveil sous l'oreiller !

Les enfants sont-ils particulièrement sensibles ?

Pour les enfants, une trop grande exposition aux ondes peut créer un mal-être et affecter l'apprentissage. En juillet 2016, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) vient de publier des recommandations en ce sens.

<https://www.anses.fr/fr/content/exposition-des-enfants-aux-radiofr%C3%A9quences-pour-un-usage-mod%C3%A9r%C3%A9-et-encadr%C3%A9-des-technologies>

D'après nous, il faut éviter de donner un téléphone mobile avant 14 ans : les cellules sont trop sensibles. Or en France, les gamins les utilisent dès leurs 8 ans...

Question du public : Les effets secondaires des ondes électromagnétiques sont controversées. Existe-t-il des études sérieuses pour donner des certitudes à la population ? Les associations pourraient ainsi les faire passer...

Oui, bien sûr ! Par rapport au risque de développer des tumeurs cérébrales, appuyez-vous sur l'étude Interphone (2010)

https://www.iarc.fr/fr/media-centre/pr/2010/pdfs/pr200_F.pdf

Ainsi que sur le rapport Bio-initiative (2012), qui a compilé 1800 études sur le sujet

<http://www.bioinitiative.org/table-of-contents/>

Malheureusement, comme sur le nucléaire, lors du nuage de Tchernobyl, plusieurs études intéressantes ne sont pas publiées du fait des « débats » d'experts (payés par les opérateurs) contre experts (indépendants). Comme celle de Madeleine Bastide, à Montpellier, qui a montré que les ondes détruisaient les embryons de poulet dans les œufs.

Note de l'auteur : une étude menée par l'Inserm de 2014 démontre un lien entre l'apparition de tumeurs cérébrales et 896 heures d'utilisation de téléphone portable au cours de la vie.

<http://presse.inserm.fr/utilisation-massive-du-telephone-portable-tumeurs-cerebrales/12519/>

La Wi-fi est-elle aussi dangereuse ?

Je ne suis pas anti Wi-fi, mais si on reste trop près de la borne, la Wi-fi peut créer des maux de tête incroyables, dépressions, problèmes de peau et cardiaques... Par exemple chez les salariées de la bibliothèque de Paris.

Normalement, les écoles maternelles et primaires ne doivent pas être en Wi-fi : tous les ordinateurs doivent être connectés par câble. Mais souvent, on met le wi-fi dans les écoles high-tech.

Les antennes-relais sont-elles assez contrôlées ?

Il n'y a pas de distance minimum par rapport aux habitations et aux écoles. Mais depuis 2003, les opérateurs mobiles sont censés limiter l'exposition du public à 61 Volt / mètre.

Or nous avons réalisé que les mesures des émissions d'ondes étaient réalisées entre 14h et 15h — un moment où il y a peu d'appels. Et que Orange, par exemple, réduisait (à distance!) la puissance de ses antennes pendant les mesures.

Question du public : Face à l'installation d'une antenne-relais sur sa commune, il semble que c'est l'opérateur qui choisit son emplacement. Quel pouvoir un maire peut-il avoir pour le contrer ?

Et aucun organisme ne s'occupe de gérer l'implantation des antennes-relais sur un territoire. Adjointe à la ville de Valence, je m'occupais de la téléphonie mobile. En fin de contrat (10 à 12 ans), je pouvais décider de virer une antenne-relais... d'un bâtiment public. J'ai enlevé celles qui

étaient trop près des écoles. Pour moi, les antennes, il faut les mettre dans les cimetières ou les déchetteries !

Mais les opérateurs mobiles peuvent « acheter un toit » sur un bâtiment privé. Pour un syndic, 10 à 20 000 € sont bienvenus pour refaire cage d'escalier, ascenseur, etc... surtout quand on y met des locataires qui n'ont rien à dire ! À Paris, un toit vaut 50 000 € !

À l'époque, j'avais attaqué en justice, et le tribunal pénal nous avait donné gain de cause, soit grâce aux nuisances pour l'immobilier, soit pour le principe de précaution.

Problème : aujourd'hui, ces dossiers ne sont plus traités par le tribunal pénal, mais par un tribunal administratif : autrement dit, seul un vice de forme peut faire plier. Pour retirer aux maires cette compétence, il faut qu'au sommet de l'État, les opérateurs aient travaillé efficacement à la sape anti-démocratique !

Toutes ces ondes peuvent-elles créer des « intolérances » ? Les électro-sensibles existent-ils vraiment ?

Oh oui : depuis une dizaine d'années, le nombre de personnes qui ne supportent plus les ondes augmente. Je reçois des dizaines d'électro-hyper-sensibles, souvent des femmes et des enfants, des ingénieurs, des journalistes... L'effet va bien au-delà d'un mal de tête : ils ne peuvent plus parler ni marcher, tellement ils ont mal ! En général, le médecin ne comprend pas, le psychiatre prescrit un anti-dépresseur...

Ils ne savent plus où vivre — l'appartement d'à-côté a de la wi-fi... —, ne peuvent plus se balader, difficile de ne pas être à proximité d'une personne avec un portable... Alors ils vont dormir dans les bois ou dans des grottes !

Comment faire pour les aider ?

Avec l'Anses, je projette de créer un centre européen dédié aux électro-hyper-sensibles, pour qu'ils puissent s'y ressourcer. Nous avons trouvé un ancien centre de vacances de la Caf, paumé dans les Hautes-Alpes, à Saint-Julien-de-Beauchêne, où on pourrait bénéficier d'un bail emphytéotique. C'est aussi ça, le métier de députée !

LE MATCH : INTÉRÊT GÉNÉRAL VS INTÉRÊTS PRIVÉS

Chimie, médicament, nucléaire, ondes, climat... au final, les lobbys semblent agir toujours de la même manière !

Tout à fait : l'industrie suit toujours le même système, celui des « 3 D ».

L'industrie Décide — de répandre les téléphones portables, les pesticides, etc.

L'industrie Désinforme — payent des contre-expertises pour semer le doute sur les résultats.

L'industrie Diffère — gagne du temps en arguant qu'il faut réaliser de nouvelles études.

Et oui, la Commission est soumise aux lobbys. Alors chaque fois qu'elle ne respecte pas les règles, nous saisissons la Cour de justice. Donc, oui, les députés peuvent avoir une influence ! En 2019, choisissez ceux qui protègent la santé des citoyens au lieu de choisir ceux qui favorisent les lobbys et la dérèglementation. Il ne s'agit pas que de « politique », mais de préserver l'intérêt général !

Que risque-t-on à laisser les intérêts privés diriger ?

La guerre ! Les chinois ne s'intéressent pas aux droits de l'homme en Afrique. Ils veulent exploiter des mines, et ils donnent en échange des kilomètres de route, un hôpital ou un stade. Mais en fonctionnant comme ça, on va s'entretuer !

Pour vous, citoyens sensibles, c'est important de vous informer sur votre santé et celle de vos

enfants, l'avenir de notre planète et montrer notre générosité collective.

Nous n'avons pas d'autre choix que de « jouer » avec les autres : le changement climatique, par exemple, ne peut se résoudre au niveau d'un pays, il faut collaborer avec tolérance et ouverture d'esprit ! La paix ne s'instaure pas : elle se construit.

Mais si chaque pays d'Europe fait pression pour ses propres intérêts économiques, comment avancer ensemble ?

Ca joue dans les deux sens ! Des avancées peuvent être bloquées par des intérêts industriels d'un pays, par exemple l'Allemagne pour la construction automobile. Mais des députés d'autres pays qui n'ont pas cette préoccupation — comme les Roumains, les Polonais ou les Slovaques —, peuvent aussi faire contrepoids pour protéger la santé de leurs citoyens.

Question du public : Comment retrouver le sens de l'intérêt général dans le parti des verts (EELV), où seule nous apparaît la quête de pouvoir ?

Oui, en politique, parfois l'ambition personnelle, le carriérisme prend le pas. Certains députés sont prêts à s'écraser pour devenir ministre. En bloquant les positions », le « machisme » (y compris féminin) aussi, peut empêcher un élu de changer d'avis, juste par ego mal placé. Il arrive que des élus suppriment toutes les subventions pour la culture et l'environnement. Ou bien ne « jouent » que pour leur pays, comme les Anglais avec le Brexit... qui commencent déjà à le payer.

Tant d'égoïsmes et de bassesses, ça ne décourage pas ?

Mais c'est pour défendre l'intérêt général et non les intérêts privés qu'on fait de la politique ! Nous voyons les limites de notre système de sur-consommation. Je me bagarre sur l'écologie, pour le droit de savoir, le droit des victimes. Et toujours pour les plus faibles, comme les électro-sensibles : car lorsqu'on les aide, on aide toujours les autres.

Or contre le changement climatique, pour les énergies renouvelables, sur la solidarité, sur le partage, qui se battra ? Sans doute pas les 20% de population qui dispose de 80% des richesses, ni les 90 entreprises mondiales (Chevron, Lafarge, etc) à l'origine de 2/3 des gaz à effet de serre ! Il faut montrer qu'on a plaisir à se battre, dans une forme de sobriété heureuse.

Et s'il n'y a pas d'écologistes aux Présidentielles de 2017, qui parlera des OGM, du gaz de schiste, du nucléaire ? Face aux « politiciens has been », il nous faut un « ovni » avec une vision globale, holistique !

Merci ! Michèle Rivasi, tu es aussi une « 3D » . Une Députée qui Dézingue les Dégueulasses...!